



Conseil scolaire du
NORD-OUEST N°1

Cadre
stratégique

2016-2019

Le cadre stratégique du Conseil scolaire présente les principes fondamentaux et les priorités stratégiques du CSNO.

Adopté le 17 juin 2016

La vision : Le Conseil scolaire du Nord-Ouest offre à ses élèves une éducation de qualité en français qui valorise son sens d'appartenance à la communauté francophone dans son ensemble et à la société canadienne et mondiale. La programmation du Conseil est axée sur le développement optimal de l'élève dans un milieu d'apprentissage favorisant l'ouverture d'esprit et de créativité.

La mission : Le CSNO assure le développement individuel optimal de chaque élève par une éducation francophone de haute qualité.

Le mandat : Le mandat du CSNO est de servir fièrement la communauté francophone en offrant une éducation de haute qualité en français tout en collaborant activement au développement de celle-ci.

Priorité I :

Les intervenants scolaires assurent l'actualisation de la vision de l'éducation francophone pour l'épanouissement globale des apprenants de tous âges.

Résultat 1 : Les enfants de la prématernelle et de la maternelle cheminent vers la 1^{re} année en se développant au niveau linguistique, émotif, social, intellectuel et physique.

Résultat 2 : Les élèves de tous les âges évoluent tout en développant leurs habiletés langagières et en s'affirmant dans leur identité culturelle.

Résultat 3 : Les directions d'école et les enseignants comprennent et jouent pleinement leur rôle de leadership dans une des écoles francophones du CSNO.

Résultat 4 : Les parents de foyers interculturels se sentent accueillis dans les écoles même si le mandat de l'école francophone est affirmé.

Priorité II :

Les communications font la promotion de l'éducation francophone tout en visant le recrutement et la rétention des élèves et du personnel.

Résultat 1 : Des stratégies de recrutement sont mises en place pour attirer des élèves, du personnel, des futurs élus scolaires, des personnes influentes pouvant agir comme champion de l'éducation francophone.

Résultat 2 : Les procédures de communication sont claires en ce qui concerne l'utilisation de l'anglais.

Résultat 3 : Le taux de rétention entre la PM-M-1^{re} année ainsi que le taux de rétention entre la 9^e et la 10^e année sont à la hausse.

Résultat 4 : Le rôle particulier de l'éducation francophone est compris sur tout le territoire du CSNO.

Priorité III :

Le système de transport et les infrastructures sont équivalents aux systèmes environnants.

Résultat 1 : Le transport scolaire répond aux besoins des communautés.

Résultat 2 : Le Plan d'infrastructure du CSNO reflète les orientations fixées par les élus.

Priorité IV :

La gouvernance est engagée et efficace.

Résultat 1 : Les efforts de démarchage des élus sont coordonnés et alignés avec les priorités fixées.

Résultat 2 : Le CSNO collabore avec les diverses communautés de sa grande région pour soutenir le développement continu de la francophonie du Nord-Ouest.